

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 12 juin 2023

N° CM12062023-09
CPG

L'an deux mille vingt-trois, le douze du mois de juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire.

Date de convocation : 6 juin 2023

Nombre de Conseillers : 28

Nombre de votants : 28

Présents : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB VINCENT, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M F. RABAUD, Mme E. BILLEAUD, Mme I. BROSSET, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, M N. RIPALT, Mme E. RABILIER, M P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, M D. HERAUD, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, M JM BEAUFFRETON, Mme M. RANGEARD, M M. PRAUD formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Mme L. AVOINE

Procuration à

Mme I. BROSSET

M A. GUILLOTEAU

"

Mme M. DEVANNE

Mme M. LERAY

"

M N. RIPALT

Mme S. BÉNÉTEAU

"

M D. DOLÉ

Secrétaire : Mme MB VINCENT

OBJET : SIGNATURE D'UNE CHARTE D'ENGAGEMENT POUR LA PROMOTION DES SITES TOURISTIQUES, ACTIVITES DE LOISIRS ET FAMILLE DANS LES SUPPORTS DE VENDEE BOCAGE

CONSIDERANT que Vendée Bocage, pôle touristique situé à Saint-Fulgent, travaille avec 6 Offices de Tourisme du Pays du Bocage Vendéen, dont celui du Pays de Pouzauges, afin de promouvoir et communiquer sur les activités proposées sur le secteur ;

CONSIDERANT le courriel de Vendée Bocage en date du 30 mai 2023, proposant à la Commune la signature d'une charte d'engagement relative à la promotion de l'animation et de l'activité famille de la box jeu d'enquête (*Sauver Mélusine et le château de Pouzauges victimes d'un sortilège*) ;

CONSIDERANT que la Commune a signé une convention avec l'Office de Tourisme pour la vente de cette activité ;

CONSIDERANT que ce jeu d'enquête, d'environ 2 heures, proposé toute l'année, est vendue au prix de 20,00 € la box ;

CONSIDERANT qu'une commission est versée à l'Office de Tourisme basée sur les heures réalisées pour la vente de cette box de jeu et que la Commune récupère l'intégralité du prix de vente de chaque box (20,00 €) ;

CONSIDERANT les critères d'intégration pour la promotion de cette activité dans le livret des Intrépides de Vendée Bocage, à savoir :

- proposer une animation ou une activité à destination des familles ;
- intégrer le réseau du « Club des Intrépides » ;
- installer le totem du « Club des Intrépides » dans un espace accueil ou un espace familles ;
- distribuer un badge aux enfants avant l'animation (*13 badges au total à collectionner sur le territoire de Vendée Bocage*) ;
- fournir des visuels d'activités familles sur les sites de visite ;



CONSIDERANT que l'activité proposée par la box jeu d'enquête de Pouzauges répond aux critères ci-précédemment exposés et que la signature de la charte d'engagement permettrait :

- une visibilité dans le livret des intrépides ;
- une dotation de badges ;

CONSIDERANT que l'Office de Tourisme est déjà en possession d'un totem de Vendée Bocage et que seul le tarif forfaitaire de 50,00 € serait appliqué pour bénéficier de la promotion touristique ci-dessus avec don de badges ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

EST FAVORABLE à un partenariat de la Commune avec le pôle touristique Vendée Bocage, en lien avec l'Office de Tourisme du Pays de Pouzauges ;

AUTORISE Madame le Maire à signer la charte d'engagement avec Vendée Bocage.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

Marie-Bernadette VINCENT
Secrétaire de séance

Michelle DEVANNE
Maire